

Zeitschrift: Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch
Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband
Band: 103 (2005)
Heft: 7-8

Artikel: Lugano (Ti) : la "Casa delle Donne"
Autor: Buletti, Sonny
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-950062>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lugano (Ti)

La «Casa delle Donne»

Les femmes maltraitées ont de la peine à se reconnaître comme victimes et à organiser leur quotidien lorsqu'elles osent – enfin – se rebeller, sortir du silence, briser la spirale de la violence. Des structures spécifiques sont alors indispensables pour les aider à fuir, puis à changer. C'est ce qui a été expérimenté à Lugano.

Sonny Buletti

TOUT a commencé par un *Centre de consultation des femmes* où femmes, hommes et couples peuvent venir consulter gratuitement pour toutes sortes de problèmes (conjugaux, familiaux, financiers) ou pour obtenir des informations plus techniques (sur le divorce ou la séparation). Dans ce cadre, nous nous occupons aussi de maltraitance dans le milieu familial. Mais, le Centre de consultation n'est pas un espace thérapeutique: le personnel qui y travaille n'a pas de formation spécifique en médecine ou en psychothérapie.

Au besoin, nous pouvons faire appel à des consultants externes: médecins, avocats, assistants sociaux, psychologues. En fait, l'Association et le

Centre de consultation sont nés en même temps en février 1985.

La «Casa delle Donne» est née, elle, le 25 avril 1989, suite à l'augmentation des cas de maltraitance familiale adressés au Centre de consultation. Il s'agit d'un appartement protégé pour les femmes et leurs enfants qui ont dû quitter leur domicile à cause de la violence subie en famille. Trois chambres (avec sept lits au total) sont à disposition. La cuisine, le salon et les toilettes sont à usage commun. Les femmes sont logées en urgence et peuvent rester au maximum trois mois. Elles s'occupent du ménage, des courses et payent un tarif journalier, partiellement pris en charge par la LAVI (Loi pour l'aide aux victimes de délits).

Parfois, les femmes victimes de maltraitance s'adressent à nous directe-

ment. Ou bien, elles ont entendu parler de la structure. Ou encore, elles sont signalées par des amis, proches ou services, à qui elles ont demandé de l'aide. Dans tous les cas, nous préférons que la femme maltraitée vienne consulter de son propre gré et, si elle désire quitter le foyer conjugal, nous l'accompagnons à la «Casa delle Donne» après d'éventuels soins médicaux. Pour cela, il existe un service de piquet 24 heures sur 24.

La présence de la femme est confidentielle. Les premiers jours, nous écoutons ses besoins et son état d'âme pour dégager les priorités des modalités d'intervention. Par exemple, nous évaluons les risques qu'elle court si elle doit se rendre au travail et également les risques que courent les enfants en allant à l'école. Nous contactons différents professionnels si elle désire se séparer (ou divorcer) et obtenir la garde des enfants.

Les Suissesses aussi

La violence domestique touche des femmes suisses et étrangères appartenant à tous les milieux sociaux. J'insiste sur le fait qu'aucun type de comportement ou «provocation» ne donne le droit au partenaire d'être violent. Cela est parfois difficile à intégrer soit par les professionnels qui œuvrent autour des victimes, soit par les femmes elles-mêmes qui ont tendance à justifier les réactions violentes de leurs compagnons.

Ces histoires de souffrance commencent, toutes, par une histoire d'amour qui, avant le concubinat ou le mariage, ne va déjà pas très bien: Lui dénigre sa femme devant les amis, la considère incapable et pas soignée tandis qu'Elle le justifie et excuse son comportement, sans se rendre compte de ces premiers signes. La vie commune péjore la situation: le femme se convainc que c'est sa faute; elle n'a plus d'estime d'elle-même; elle ne sait plus comment faire face aux réactions imprévisibles de son mari. Aux premiers coups violents, il craint de la perdre, pleure et lui de-



mande pardon. Elle l'excuse et croit à ses promesses (par exemple, que «cela ne se répétera pas»).

Un cercle vicieux s'installe

Dans une relation violente, on parle d'escalade de la violence: Elle ressent la tension qui monte et met en pratique des mécanismes de défense, tandis que Lui sent qu'elle fuit et intensifie les contrôles et les agressions. Lui veut dominer sa femme et ses enfants; il peut lui faire perdre son travail et crée le vide autour de leur noyau familial. La femme est isolée et éprouve de la honte pour ce qui lui arrive; elle ressent pour son compagnon peur, rage, peine et encore amour.

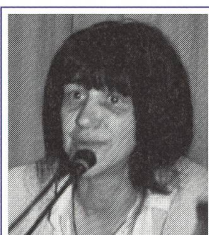
Un petit signe va rendre à l'évidence la victime: elle ne mérite pas cette violence. Par exemple, le fait d'être rentrée en retard d'une minute ou de recevoir le coup de fil d'un parent dans un moment inapproprié ne justifie aucun coup, aucune réprimande. L'agression sur un enfant la fait aussi réagir lorsqu'elle réalise que ce n'est pas sa faute.

Il faut rompre ce cercle vicieux

Lorsqu'elle arrive chez nous, elle n'est cependant pas encore convaincue d'avoir bien agi. Elle se pose la question de savoir si elle saura se débrouiller seule avec ses enfants. Elle subit la pression d'amis, de parents – ou du curé – qui essaient de la convaincre de rentrer à la maison et de lui donner une autre chance. Et la présence des natels rend la situation encore plus difficile! Dans les premiers jours d'absence, elle est appelée sans cesse par le partenaire, les amis et la famille.

Il ne faut pas oublier que jusqu'à ce que l'homme accepte de reconnaître qu'il est violent, il est convaincu d'être, lui, la victime. Menaces et pleurs sont des tentatives pour faire tout son possible pour qu'elle rentre au domicile. Si

elle cède, la violence reprendra, encore plus cruelle car il sait désormais qu'elle peut le fuir. Si elle ne rentre pas chez elle, elle ressent, au bout de quelques jours, de la rage pour ne pas avoir réagi plus tôt. Elle veut tout de suite divorcer. Puis après, elle se repent. Elle retire même les éventuelles dénonciations pour après, de nouveau, se repentir. C'est ainsi qu'elle risque de perdre sa crédibilité.



Sonny Buletti: Enseignante d'école primaire et éducatrice spécialisée, elle travaille depuis 1985 à temps partiel au Centre de consultation des femmes de Lugano et préside cette même association. Depuis 1989, en tant que responsable de la «Casa delle Donne», elle s'occupe plus particulièrement de femmes et d'enfants victimes de violence domestique.

Une femme sur deux s'en sort

Environ la moitié de ces femmes s'en sortent et essaient d'entamer une nouvelle vie avec les enfants. Pour d'autres, c'est plus difficile: à cause du permis de séjour, ou en raison des convictions religieuses qui empêchent la séparation, ou encore parce que la crise sociale touche en particulier les femmes seules avec des enfants. Pour d'autres encore, la vie en célibataire est inconcevable: elles se relancent dans une relation parfois plus destructive encore.

De cette expérience, je conclus que, dans une relation saine, la dispute est résolue de manière équitable pour les deux partenaires, sans qu'il y ait dominant et dominée. J'ai aussi appris que la souffrance des femmes maltraitées se manifeste d'abord par des symptômes physiques: fatigue, migraines, insomnies, mal à l'estomac. Ensuite, viennent les symptômes psychiques: anxiété, insécurité, perte de l'estime de soi, dépression. Petit à petit, elles ressentent de la terreur envers leurs partenaires et ne voient pas d'issue possible.

C'est seulement en quittant le domicile et en étant aidées, accompagnées et informées qu'elles pourront faire face à des sentiments de honte, de peur et de rage. Encore faut-il qu'elles sachent qu'elles ne sont pas les seules à qui ça arrive... Alors, elles peuvent à nouveau se sentir dignes de respect.

Traduction: Marina Milani Calcagno

CONGRÈS 2005



...pour écouter

